

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

**RÉUNION D'INFORMATION
DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2^{DE} :**

NOUVEAU LYCÉE

Voies générale et technologique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

LE NOUVEAU LYCÉE

- Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation:
 - la suppression des séries L/ES/S, remplacées par:
 - ➔ des enseignements communs à tous quel que soit le profil de l'élève avec une nouvelle matière « *L'enseignement scientifique* »
 - ➔ des enseignements de spécialité
 - ➔ des options
 - Un temps dédié à l'orientation en 2^{de}, en 1^{re} et en terminale
 - Deux professeurs principaux en terminale

LA SCOLARITÉ EN OIB

- En seconde GT : tronc commun + anglais/HG OIB+ AP
- En **première** : tronc commun + anglais/HG OIB+3 spécialités (12h) + AP +1 option
- En **terminale**: tronc commun+ anglais/HG OIB+2 spécialités (12h) + AP +1 option

LA SCOLARITÉ AU LYCEE GENERAL

- En seconde GT : tronc commun + AP (Accompagnement personnalisé)
- En **première** : tronc commun +3 spécialités (12h)+ AP +options (2 à 6h)
- En **terminale**: tronc commun+2 spécialités (12h) + AP+options (2 à 6h)

Voie générale

La première et la terminale

Lycée Charles de Gaulle
LONDRES

LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- A la fin de la seconde, les élèves choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h par spécialité).
→ Importance du conseil de classe du deuxième trimestre

- A la fin de l'année de première, les élèves choisissent les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h par spécialité).

LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Le lycée proposera les enseignements de spécialité suivants :
 - Mathématiques
 - Physique-chimie
 - Sciences de la Vie et de la Terre
 - Numérique et sciences informatiques
 - Sciences économiques et sociales
 - Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
 - Humanités, littérature et philosophie
 - Littérature, langues et cultures de l'Antiquité-LATIN
 - Langues, littératures et cultures étrangères ANGLAIS-ESPAGNOL
les élèves d'OIB ne peuvent pas choisir la spécialité en Anglais
 - Arts (arts plastiques ou cinéma ou musique ou théâtre)

LES NOUVEAUTÉS EN OIB EN 2019/2020

- Disparition des TPE

- Des options pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil :
 - En première et en terminale les élèves d'OIB pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
 - Arts (arts plastiques/cinéma/musique/théâtre)
 - Langues et cultures de l'Antiquité

 - En terminale, les élèves pourront changer d'option pour enrichir leur parcours :
 - « **Droit et grands enjeux du monde contemporain** »
 - « **Mathématiques expertes** » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

LES NOUVEAUTÉS POUR LES NON OIB

- Disparition des TPE
- **Des options pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil :**
 - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
 - Langue vivante 3 (suivie depuis la 4^{ème})
 - Arts (arts plastiques/cinéma/musique/théâtre)
 - Section européenne
 - Langues et cultures de l'Antiquité (cumulable avec une autre option)
 - En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
 - « **Droit et grands enjeux du monde contemporain** »
 - « **Mathématiques expertes** » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

LA VOIE GENERALE

■ Le tronc commun:

Français 4h30 (1^{ère})/Philosophie 4h (Terminale)

EPS 2h

Enseignement scientifique 2h

LVB 2h30

Anglais 2h30/English OIB 6h

Histoire-géographie 3h/OIB 4h

■ Les options

En première (3h/sem)

Arts/Latin-Grec/LV3 (sauf OIB)/Section européenne (sauf OIB) 2h

En terminale (3h/sem)

DGEMC /maths complémentaires/mathes expertes

Le nouveau baccalauréat

LE BACCALAURÉAT 2021

Pour tous:

voie
générale
+voie
technologique

- Les épreuves ponctuelles de fin d'année comptent pour **60 %** de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit coefficient 5 et oral coefficient 5).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité (coefficient 16 chacune), 1 épreuve de philosophie (coefficient 8) et une épreuve orale terminale en lien avec les spécialités (coefficient 10)
 - ➔ **TOTAL COEFFICIENTS: 60 (sur 100)**
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.

- Le contrôle continu représente **40%** de la note finale
 - **Les bulletins de 1^{ère} et terminale compteront pour 10 %**

 - **Les épreuves communes compteront pour 30%**

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat avec deux types d'évaluation :

- Des épreuves communes de contrôle continu compteront pour **30%** de la note finale du baccalauréat:
 - Elles sont organisées en **trois séquences**, sur le modèle des « bacs blancs » actuels :
 - Deux séries d'épreuves lors **des deuxième et troisième trimestres** de la classe de 1^{re}
 - Une série d'épreuves au cours **du deuxième trimestre** de la classe de terminale.
 - Elles portent sur les enseignements communs qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
 - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.
- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**

ÉTAPES DE LA SCOLARITÉ DES FUTURS BACHELIERS 2021

Rentrée 2019 :

- les classes de seconde et de première sont rénovées avec de nouveaux horaires et de nouveaux programmes
- 2^{ème} et 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2019-2020 : deux séquences d'épreuves communes de contrôle continu en classe de première
- **3^{ème} trimestre: la spécialité qui ne sera pas suivie en terminale est évaluée.**
- Juin 2020 : épreuves anticipées de français en première

Rentrée 2020 :

- la classe de terminale est rénovée avec de nouveaux horaires et de nouveaux programmes
- 2^{ème} trimestre de l'année scolaire 2020-2021 : une séquence d'épreuves communes de contrôle continu
- Printemps 2021 : deux épreuves de spécialités
- Juin 2021 : épreuves écrite de philosophie et épreuve orale terminale

Juillet 2021 : délivrance du nouveau baccalauréat

LES SPECIFICITES DE L'OIB

■ English literature et History and Geography

L'évaluation de chacune des disciplines consiste en une unique épreuve commune de contrôle continu organisée à la même période que les autres épreuves de contrôle continu **de la classe de terminale** comportant une composition écrite dans la langue de la section, d'une durée de quatre heures et d'une interrogation orale.

Elles remplacent les épreuves d'anglais et d'histoire-géographie du tronc commun.

Le poids exact dans le baccalauréat en terme de notes n'est pas encore connu.

■ Spécialité LLCE en Anglais:

Les élèves d'OIB ne sont pas autorisés à passer au titre de la spécialité Langue, littératures et cultures étrangères (LLCE), une épreuve de langue dans la langue de leur section OIB (extrait du Journal Officiel du 22 décembre 2018)

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

L'orientation en 2^{de} générale et technologique

AU 2^E TRIMESTRE EN SECONDE

- Au mois de janvier 2019, chaque lycée informera les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.
- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des **souhaits d'orientation** grâce à la « fiche dialogue » renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.

LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.
- Une spécialité sera ouverte si un minimum de 12 élèves la choisissent.

L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

LES SPECIALITES

- *L'enseignement scientifique* est une discipline du tronc commun. Les élèves suivent l'enseignement 2 heures par semaine en première et en terminale
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Arts (arts plastiques ou cinéma ou musique ou théâtre)
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité LATIN
- Langues, littératures et cultures étrangères ANGLAIS- ESPAGNOL

CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

- Les contenus des nouveaux programmes de seconde et première sont accessibles grâce au lien ci-dessous:

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=38502

- Afin de fournir aux élèves une information fiable et approfondie sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel, l'ONISEP a mis en ligne une plateforme de ressources :

www.secondes2018-2019.fr

- L'étudiant informe les familles sur la poursuite d'études

<https://www.letudiant.fr/lycee/reforme-lycee-quelles-specialites-pour-quelles-etudes.html>



LE BACCALAURÉAT 2021, C'EST :

- + plus D'ACCOMPAGNEMENT
- + plus D'ÉGALITÉ
- + plus DE RÉUSSITE